

RÉJOUISSANCES *et* FESTIVITÉS

À l'aube de la belle saison des rassemblements culturels, l'optimisme est de mise en ce début de période estivale.

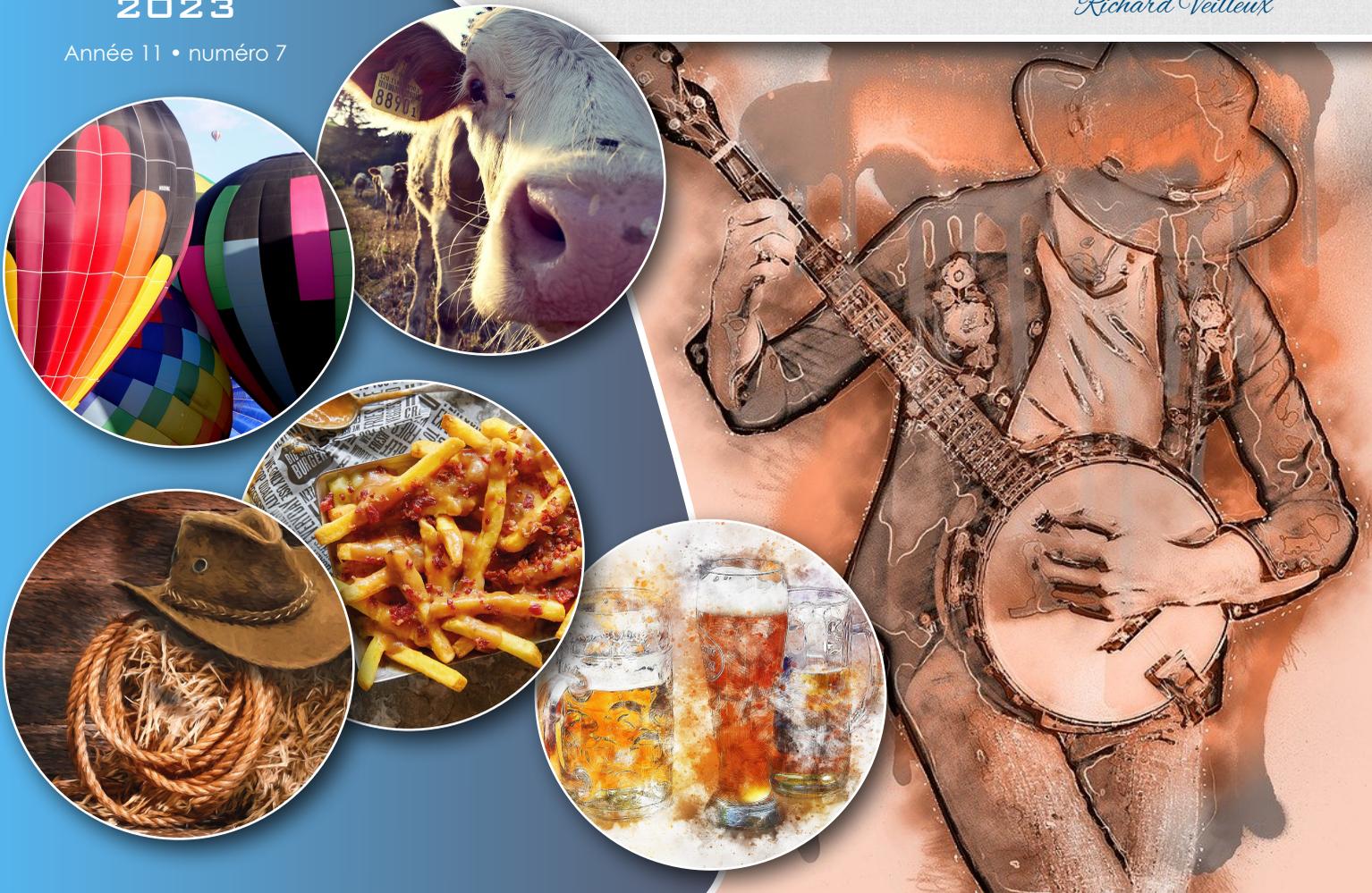
Parmi les plus gros acteurs de l'été festivalier de nos environs il y a le Festival de St-Tite, les montgolfières de St-Jean-sur-Richelieu, la poutine de Drummondville et Bières vins et terroir de Sorel pour ne nommer que ceux-là.

Plus près de nous, la ville centre n'est pas en reste avec ses neuf Rendez-vous urbains et la traditionnelle Exposition agricole de St-Hyacinthe.

Les différents organisateurs invitent les gens à fréquenter leurs activités avec engouement pour un succès assuré.

À quand un festival chez nous? 😊

Votre maire
Richard Veilleux



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



PERSONNEL DE LA MAIRIE

450 794-2030

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Carole Thibeault, poste 6
direction@st-hugues.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Nathaly Gosselin, poste 3
adjoainte@st-hugues.com

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Éliane Parent-Vigneault, poste 1
reception@st-hugues.com

INSPECTEUR MUNICIPAL

Mathieu Brunelle-Descheneaux, poste 2
inspection@st-hugues.com

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAITEMENT DES EAUX

Dany Beaulac, poste 4
voirie@st-hugues.com

DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

Benoit Gaudette 450 250-2495
dg@ripinm.ca

COORDONNATRICE AUX LOISIRS

Marianne Beauregard
poste 7
loisirs@st-hugues.com

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Aqueduc : Dany Beaulac 450 278-2070

Autres sujets : Richard Veilleux, maire 450 794-5316

ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Loisirs Marjolaine Berthiaume
et Audrey Lussier

Bibliothèque Richard Turcotte et
Audrey Lussier

Parcs René Martin et
Simon Valcourt

Sécurité civile et incendie Simon Valcourt et
Audrey Lussier
Substitut : Richard Veilleux

Transport adapté Simon Valcourt

Police de proximité Audrey Lussier

Biens meubles et immeubles Marjolaine Berthiaume
et René Martin

Voirie et déneigement Marjolaine Berthiaume
et René Martin

Gestion des déchets Simon Valcourt et
René Martin

Politique de la famille Karine Dalpé

Comité d'urbanisme Richard Turcotte

Département administratif et de
santé et sécurité au travail Audrey Lussier et
Marjolaine Berthiaume

Le maire est d'office représentant de tous les comités ci-dessus
ainsi que de tout autre comité ou organisme dont la
responsabilité n'aurait pas été spécifiquement attribuée.

COMITÉ D'URBANISME

Marc Lachapelle (président)
Francis Parenteau (vice-président)
Richard Turcotte, membre
Mélicca Foucault, membre
Paul Yves Coulombe, membre

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES

450 794-2030

171, rue Saint-Germain

Local 103
Saint-Hugues (Québec)
J0H 1N0

www.saint-hugues.com

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9h30 à 12h • 13h30 à 16h
Mardi 9h30 à 12h • 13h30 à 16h
Mercredi 9h30 à 12h • 13h30 à 16h
Jeudi 9h30 à 12h • 13h30 à 16h
Vendredi fermé

L'inspecteur municipal est au bureau les mardis de 9h30 à 12h00 et les mercredis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

ORGANISMES

Loisirs : Marianne Beauregard 794-2030
Cercle des fermières : Annie Lawrence 794-2459
FADOQ St-Hugues : Patrick Gosselin 794-2366
Chevaliers de Colomb : Stéphane Riendeau ... 278-7619
Cuisines collectives : Mylène Bilodeau 261-1110
Fabrique St-Hugues : Josée Lemaire 278-5681

BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

207 rue Saint-Germain
Responsable : Nathalie Corbin
450 794-2030 poste 7013

lundi 17 h 30 à 19 h 30
mardi 19 h 00 à 20 h 30
samedi 10 h 00 à 12 h 00

MRC DES MASKOUTAINS

Administration générale / Cours d'eau 450 774-3141
Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Régie des déchets 450 774-2350

POUR PROPOSER DU CONTENU

Sylvie Chatigny
reception@st-hugues.com
450 794-2030 • poste 1
Date de tombée des articles le 10 du mois

CONTENU

Municipalité de Saint-Hugues
Tous droits réservés © Municipalité de Saint-Hugues

INFOGRAPHIE

Suzanne Harvey
harvey.suzanne@icloud.com



WWW.SAINT-HUGUES.COM

Consultez **Le petit journal** en ligne et soyez au courant des nouvelles de votre municipalité!

Vous trouverez ici un résumé du procès-verbal.

Consultez-en l'intégralité sur le site de la municipalité : <https://saint-hugues.com/proces-verbaux.html>

◆ SOUTIEN PROFESSIONNEL - PROJET DU CENTRE NATURE RAMEZAY

Mandat à la firme Contactcité pour les services d'accompagnement dans le cadre de ce projet.

◆ ADJOINTE ADMINISTRATIVE – ENGAGEMENT

Considérant que le conseil a procédé à l'embauche de madame Éliane Parent-Vigneault, pour une période approximative de 6 mois, lors de la séance du conseil tenue le 7 février 2023, afin de combler des postes vacants au sein de l'administration;

Considérant qu'il y aura restructuration au sein du personnel administratif au cours des prochains mois;

Confirmation de l'embauche de madame Éliane Parent-Vigneault, à titre d'adjointe administrative pour la Municipalité de Saint-Hugues.

◆ PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES POUR LES AÎNÉS (PRIMA)

Le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre de ce programme;

La municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

La municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts;

La municipalité nomme Sylvie Chatigny, responsable pour le dépôt de la demande d'aide financière.

◆ VENTILATION SALLE DU DÉGRILLEUR

Considérant l'information reçue du directeur des travaux publics et du traitement des eaux, à l'effet qu'il est nécessaire d'installer un système de ventilation dans la salle du dégrilleur de l'usine de traitement des eaux usées, le mandat est confié à la firme GNR Corbus, pour la réalisation de ces travaux.

◆ SEL DE DÉGLAÇAGE – SAISON 2023-2024

Les services de la firme « Sel Frigon inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, ont été retenus pour la fourniture de sel de déglacage.

◆ CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DE DÉGLAÇAGE – ROUTE 224

Il a été résolu d'informer le Ministère des Transports, que le conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, confirme son intention pour le renouvellement de ce contrat.

◆ AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 341-23 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Avis de motion est donné par le conseiller Simon Valcourt, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 341-23 sur la démolition d'immeubles.

Ce règlement a pour objet de permettre à la municipalité de se prévaloir des dispositions contenues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.A-19.1) afin de s'assurer du contrôle de la démolition de certains immeubles sur son territoire. Le règlement vise les immeubles patrimoniaux au sens de la loi ainsi que tout bâtiment principal résidentiel, commercial, industriel ou public situé sur le territoire municipal et dont l'année de construction est antérieure à 1940.

À cette fin, le règlement prévoit l'interdiction de travaux de démolition complète ou partielle d'un bâtiment assujéti à moins que le propriétaire n'ait au préalable obtenu une autorisation du Comité de démolition et que la municipalité n'ait délivré un certificat autorisant la démolition.

Les dispositions du règlement portent, notamment, sur la formation et les responsabilités du Comité de démolition, les documents devant accompagner une demande, la procédure du traitement d'une demande, les critères d'évaluation d'une demande d'autorisation de démolition ainsi que les montants des amendes en cas de contravention au règlement.

◆ PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 341-23 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES – ADOPTION

Le conseil adopte, lors de la séance du 2 mai 2023, le projet de règlement numéro 341-23 intitulé «Règlement sur la démolition d'immeubles».

Une assemblée de consultation soit tenue mardi, le 6 juin 2023 à 20 h, à la salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

◆ ACQUISITION D'UNE PARTIE DE TERRAIN – PARTIE DU LOT # 2709633 – FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-HUGUES

Considérant la résolution adoptée par l'assemblée de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Hugues, en date du 26 avril 2023, par laquelle le Conseil de la Fabrique cède, sans frais, à la Municipalité de Saint-Hugues, une partie du lot #2709633 d'une superficie de 104,3 mètres;

Cette proposition est assortie des conditions suivantes :

- Les frais d'arpentage, de cadastre et de notaire seront assumés par la Municipalité;
- La Fabrique conserve un droit de passage pour pouvoir déposer en lieu approprié, feuilles mortes, branches et terre provenant de ses terrains.

Vous trouverez ici un résumé du procès-verbal.

Consultez-en l'intégralité sur le site de la municipalité : <https://saint-huques.com/proces-verbaux.html>

◆ CROIX-ROUGE CANADIENNE – ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS

Considérant que l'entente entre la Croix-Rouge canadienne et la Municipalité de Saint-Hugues pour les services aux sinistrés expirera au mois de juin prochain;

Considérant que la Société canadienne de la Croix-Rouge a entamé, en septembre 2021, un travail de révision de la lettre d'entente – Services aux sinistrés;

Considérant que la nouvelle version de la lettre sera prête au cours des prochains mois et que la Croix-Rouge souhaite prolonger d'un an la validité de l'entente actuelle afin que notre municipalité puisse utiliser la nouvelle version de l'entente dès la prochaine année;

L'amendement No. 1 précise les modifications suivantes :

- Une prolongation de la durée de l'entente de trois à quatre ans;
- Un ajustement aux modalités financières de l'entente indiquant qu'à compter de l'année financière 2023-2024, la contribution annuelle demandée aux villes et municipalités de plus de 1200 habitants sera de 0,20 \$ par habitant;
- Un changement à la description du service Inscription et renseignements à l'Annexe B – Description des services aux sinistrés pour refléter la mise à jour des outils d'inscription.
- La substitution d'un paragraphe à l'annexe D – Frais assumés par une ville, municipalité ou tout autre demandeur lorsqu'il requiert les services de la Croix-Rouge lors d'interventions d'urgence afin de préciser les informations que la Croix-Rouge peut transmettre quant aux frais assumés par la municipalité.

◆ CROIX-ROUGE CANADIENNE – CONTRIBUTION 2023-2024

Il a été convenu de payer la contribution annuelle au montant de 274,00\$, exigée dans le cadre de l'Entente Services aux sinistrés, intervenue entre la Croix-Rouge canadienne et la municipalité.

◆ LOISIRS ET SPORT MONTÉRÉGIE 2023-2024

L'adhésion de la Municipalité auprès de Loisirs et Sport Montérégie pour l'année 2023-2024 sera renouvelée.

◆ INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR – LOCAL DU GUICHET AUTOMATIQUE

Considérant que le conseil a fait l'acquisition, en 2013, de deux défibrillateurs cardiaques dont un a été installé au Marché Désilets et l'autre est utilisé par le service de sécurité incendie lors d'appel d'urgence;

Considérant que le conseil désire faire l'acquisition d'un troisième défibrillateur cardiaque qui sera installé dans le local du guichet automatique de la caisse Desjardins des Chênes afin qu'il soit accessible en tout temps;

Il a été résolu de faire l'acquisition de ce défibrillateur auprès de l'organisme « Cardio Choc ».

◆ APPUI D'UN COLLECTIF DE SIGNATAIRES ÉLUS CONCERNANT LA DÉNONCIATION D'ACTION D'INTIMIDATION AU SEIN DE L'APPAREIL MUNICIPAL

Considérant qu'un élu de la Municipalité de Wickham, monsieur Ian Lacharité, a démissionné de son poste de maire en mars dernier;

Considérant qu'un collectif d'élus signataires a publié une lettre ouverte le 24 mars 2023 afin de dénoncer les actes d'intimidation et de violence vécus par les élus et les fonctionnaires municipaux du Québec;

Considérant que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hugues appuie la dénonciation des actes d'intimidation et souhaite affirmer qu'elle supporte cette démarche issue du collectif de signataires;

Considérant que la dénonciation des actes répréhensibles concerne tous les citoyens, élus et fonctionnaires municipaux;

Il a été résolu d'appuyer le collectif de signataires élus afin de dénoncer les actes d'intimidation à l'endroit des élus et des fonctionnaires municipaux; et

D'inviter tous les citoyens, les fonctionnaires et les acteurs du milieu à contribuer à la préservation d'un environnement de vie en dénonçant les actes d'intimidation ou répréhensibles dont ils pourraient être témoins, afin de favoriser un environnement de vie dans lequel chacun peut jouer son rôle sans vivre dans la peur de menaces et de représailles ou dans la violence; et

De transmettre la présente résolution aux municipalités des MRC des Maskoutains, de Drummond et d'Acton, à la Municipalité de Wickham, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec.

◆ FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 4 – DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PAR LA MRC DES MASKOUTAINS

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la MRC des Maskoutains désire présenter un projet d'étude de faisabilité pour le regroupement des services de sécurité incendie dans le cadre de l'aide financière;

Le conseil de la Municipalité de Saint-Hugues s'engage à participer au projet d'étude de faisabilité pour le regroupement des services de sécurité incendie et à assumer une partie des coûts;

– Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

– Le conseil nomme la MRC des Maskoutains organisme responsable du projet.

Faits saillants

de la séance du conseil du 2 mai 2023 (suite)

et de la séance d'ajournement de la séance ordinaire du conseil du 2 mai 2023, tenue le 16 mai 2023

Vous trouverez ici un résumé du procès-verbal.

Consultez-en l'intégralité sur le site de la municipalité : <https://saint-hugues.com/proces-verbaux.html>

◆ RESTAURATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DE LA SALLE MUNICIPALE – PLANS ET DEVIS

Mandat à la firme JCF Architecte pour la préparation des plans et devis, des documents d'appel d'offres et le suivi du chantier.

◆ ACHAT DE MADRIERS DE PLASTIQUE – ESTRADES DEK HOCKEY

Confirmation de cet achat à la firme Avenord pour un montant de 3 889,11\$ taxes incluses.

◆ ACHAT DE MATÉRIAUX – ABRI DES JOUEURS – DEK HOCKEY

Il a été résolu de faire l'achat des matériaux auprès de l'entreprise Roger P. Ross & Fils inc.

◆ MAIN D'ŒUVRE – ABRI DES JOUEURS – DEK HOCKEY

Mandat à la firme Construction Martin Daviau, pour la réalisation de ces travaux, qui seront effectués avec l'aide du directeur des travaux publics et de son adjoint.

◆ CAMP DE JOUR - DISCUSSIONS

Une période d'échanges et de discussions, concernant le camp de jour 2023, est réservée à l'intention des personnes présentes.

SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 2 MAI 2023, TENUE LE 16 MAI 2023

◆ REMPLACEMENT DE PIÈCES DE VANNES – RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Considérant que des pièces de vannes du réservoir d'eau potable doivent être remplacées;

En conséquence, il a été résolu d'approuver l'achat de ces pièces, conformément à l'estimation reçue en date du 1er mai 2023 et dont les travaux d'installation seront effectués, par la firme Servalve, vers la fin de l'été ou à l'automne 2023.

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-HUGUES

BIENVENUE

Bienvenue

aux
**NOUVEAUX
RÉSIDENTS!**

NOS MOYENS DE COMMUNICATION

Notre site internet

saint-hugues.com.
Restez informés en le consultant régulièrement.



Notre page Facebook

Abonnez-vous à celle-ci afin de ne rien manquer des dernières nouvelles de la Municipalité.



Le Journal municipal,

en ligne sur le site internet de la Municipalité au début de chaque mois reste également l'un des meilleurs moyens pour être au courant des développements et des activités offertes à la population. Des copies papier sont disponibles dans les présentoirs à la bibliothèque, à la Caisse Populaire ainsi qu'au Marché Bonichoix.

Différentes informations sont publiées sur le **panneau d'affichage** à l'entrée du village. Les divers organismes de la municipalité peuvent l'utiliser afin de diffuser leurs annonces en faisant une demande au bureau municipal.



COMALERTE

En cas d'urgence, nous communiquerons avec vous via l'application **Comalerte**. Les citoyens seront avisés par appel téléphonique enregistré, par texto ou par courriel. Nous vous suggérons fortement de vous y inscrire en visitant notre site internet (page d'accueil).



La population peut communiquer facilement avec l'administration municipale en écrivant à l'adresse reception@st-hugues.com ou en composant le 450 794-2030.

200ième

Les fêtes du 200ième anniversaire de Saint-Hugues

L'année 2027 marquera le 200ième anniversaire
de Saint-Hugues

Déjà la démarche est commencée, les idées jaillissent et la porte est
grande ouverte pour accueillir les citoyens bénévoles intéressés à
faire partie du comité organisateur. Les membres de ce comité
seront nommés par résolution du conseil municipal

Nous sommes à la recherche d'une équipe diversifiée, où chacun
pourra mettre son talent et ses idées à contribution.

Ça vous dit ?

N'hésitez plus, participez à ce grand événement !

Laissez-nous vos coordonnées par courriel :

reception@st-hugues.com

ou par téléphone : 450 794-2030.

Un membre du comité de sélection communiquera avec vous.

**au Parc-Onil
Crépeau**

151 rue du Couvent,
St-Hugues



**SOIRÉES BOUFFE DE
RUE À SAINT-HUGUES**

MAI

Vendredi 19 mai dès 16h
Faim Renard (poutine)

Jeudi 25 mai dès 18h
Cornet en Cavale
(terrain balle)

JUILLET

Vendredi 14 juillet dès
18h

**Rebel (smokemeat) et
Beignes d'antan +
CHANSONNIER EN
SOIRÉE**

Jeudi 20 juillet dès 18h
Cornet en Cavale (terrain
balle)

JUIN

Vendredi 16 juin dès 16h
Mec and Cheese

Jeudi 22 juin dès 16h
Cornet en Cavale
(devant école)

AOÛT

Vendredi 4 août dès 16h
Le Saloon

Vendredi 11 août dès 16h
Rebel (mexicain)

Vendredi 25 août dès 16h
StreetPizza



loisirs
Saint-Hugues

DEBBIE DESMARAIS
(450) 501-8624

PAIEMENT: Virement à l'inscription
MINIMUM: 7 participantes



WORKOUT FITNESS

- Saint-Hugues -

WHAT
TIME
IS IT?

GO
TIME !



80 \$ / 8 LUNDIS OU MERCREDIS
OU
150 \$ POUR 16 COURS

1

REMISE EN FORME
BOUGE PLUS QUOTIDIENNEMENT
MOTIVATION DE GROUPE

2

ENTRAÎNEMENTS VARIÉS POUR
DÉBUTANTS ET INTERMÉDIAIRES
INTÉRIEUR ET/OU EXTÉRIEUR

Échauffement cardiovasculaire
Exercices musculaires proposant plusieurs variantes
(poids libres, poids du corps, bande résistance)
Entraînements à intervalles, pyramidaux et circuits
Bonus et brûle calorie final (abdominaux)
Exercices dynamiques visant la mobilité et la flexibilité
Étirements stables, Dégustations, Cahier de suivi (36 p.)

APPORTE: BOUTEILLE D'EAU, TAPIS, SERVIETTE

3

LUNDI ET MERCREDI 19 H - 20 H

26 JUIN AU 23 AOÛT 2023

PAS DE COURS LE 17 ET 19 JUILLET

SALLE MUNICIPALE DE ST-HUGUES,
390 NOTRE-DAME

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Procurez-vous le vôtre !

La municipalité vous offre une aide financière !

Nous savons tous que l'eau est une ressource épuisable et qu'il est nécessaire de la traiter pour qu'elle soit potable, ce qui consomme beaucoup d'énergie.



Certaines de nos habitudes de consommation d'eau, surtout à l'extérieur, amènent à gaspiller cette ressource, il est de plus en plus essentiel de repenser notre consommation d'eau et d'essayer de la réduire.

Une des manières d'y arriver, est de récolter de l'eau de pluie et de l'utiliser pour nos besoins en eau à l'extérieur.

Bonne nouvelle !

La municipalité offre à la population une aide financière pour l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie.

Sur présentation de votre facture, un remboursement de 50% de celle-ci vous sera offert pour un maximum de 100 \$. Notez que cette aide financière est applicable pour l'achat d'un baril par adresse de résidence.

Profitez-en pour faire le plein d'eau de pluie, un bon geste pour l'environnement et en plus, c'est gratuit !



Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous!
Réception : 450 794-2030 poste 1

À LA SUITE DE VOTRE DÉMÉNAGEMENT

vous souhaitez disposer de certains meubles?

APPORTEZ VOS GROS ITEMS À L'ÉCOCENTRE !



La mission
des écocentres
est de dévier
les encombrants
de l'enfouissement
en appliquant les
principes de
recyclage et de
valorisation

ACTON VALE

SAMEDI ET DIMANCHE
68, rue Noël-Lecomte

SAINT-HYACINTHE

VENDREDI, SAMEDI
ET DIMANCHE
1880, rue Brouillette

**MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!**

WWW.RIAM.QUEBEC
450 774-2350



ATTENTION : LES BACS VERTS ET BRUNS NE DÉMÉNAGENT PAS!

Chaque année, la période des déménagements nous revient avec le 1er juillet et la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les citoyens de ses municipalités membres que les bacs verts destinés à la collecte sélective des matières recyclables et les bacs bruns fournis pour permettre la collecte des matières organiques doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.

Les bacs verts et bruns sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.

VOUS DÉMÉNAGEZ?



Le bac brun
et le bac vert
ne déménagent pas

Des bacs vous attendent à votre nouvelle adresse. Veuillez communiquer avec votre municipalité si ce n'est pas le cas.

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains vous souhaite un bon déménagement!



Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir un. D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou à consulter le calendrier de collecte relatif à votre nouvelle adresse sur notre site Internet au riam.quebec/calendriers-des-collecte.



Barbecue

Utilisez-le en toute sécurité!

Source : Ministère de la Sécurité publique
www.securitepublique.gouv.qc.ca

L'été est à nos portes et vous prévoyez utiliser votre barbecue? Sachez comment l'utiliser en toute sécurité!

- Installez votre barbecue à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible tels que murs, portes, arbres.
- Nettoyez-le régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer.
- Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne fumez pas à proximité lors de l'allumage et de son fonctionnement.



Que ce soit dans le secteur de la santé, de la technologie de l'informatique ou de l'éducation, il est essentiel que les individus poursuivent leurs apprentissages tout au long de leur carrière.

La formation continue chez les adultes peut répondre aux besoins des employeurs qui souhaitent garder leur organisation à la fine pointe des pratiques de son secteur, mais également à l'employé qui désire évoluer professionnellement. Différentes institutions peuvent offrir de la formation afin de répondre tant aux besoins de l'employeur que de l'individu. Pensons notamment à Parcours formation, le service aux entreprises du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, qui contribue à la performance des entreprises et au développement des compétences des travailleurs.

Des formations personnalisées sont offertes aux employeurs et aux particuliers, de même que différents programmes complets et de perfectionnement. Au SARCA, nous rencontrons régulièrement des gens qui souhaitent obtenir de l'information sur les attestations d'études professionnelles (AEP), notamment en service de garde en milieu scolaire et en assistance à la personne en résidence privée pour aînés autonome ou semi-autonome. Nous vous invitons à visiter le site Internet de Parcours formation pour explorer toute l'offre de service : www.parcoursformation.com. La formation continue peut également être suivie au niveau collégial et universitaire.

L'acquisition de compétences augmente incontestablement l'implication et la motivation des travailleurs. Elle permet également à l'individu qui souhaite intégrer le marché du travail d'être davantage confiant en ses capacités et d'être plus attractif auprès des employeurs. La société et le monde du travail évoluent rapidement et il est indispensable que l'humain développe les compétences requises dans son domaine d'emploi.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnel. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 



SARCA

MA SÉCURITÉ: MA RESPONSABILITÉ!



- Faire son plan familial d'urgence**
- Préparer sa trousse d'urgence pour la maison**
- Se préparer à une urgence en voiture**
- Se préparer en tant que personne ayant des besoins particuliers**

<https://tinyurl.com/plan-urgence>

COMALERTE

SYSTÈME D'ALERTE ET DE NOTIFICATION À LA POPULATION

Pour joindre rapidement les citoyens lors de **situations urgentes**, la municipalité de Saint-Hugues s'est dotée d'un mécanisme pour répondre aux différents besoins de communication.

Que ce soit pour une alerte à la population, ex: rupture d'alimentation en eau potable, avis d'ébullition, bris d'aqueduc, fermeture de route ou toute autre situation où la municipalité doit joindre la population.

Les citoyens seront avisés par appel **téléphonique*** enregistré, par **SMS** (texto) ou par **courriel**.

Comalerte devient l'unique moyen efficace de vous assurer d'être informé en cas d'urgence.

*NOTE: Il y a un délai quand nous envoyons un appel téléphonique

EN CAS D'URGENCE
ST-HUGUES VOUS APPELLE!



APPELS
COURRIELS
TEXTOS



SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ



INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE AU
www.saint-hugues.com

fadoq

Les activités se déroulent à la salle municipale
au 390, rue Notre-Dame

... Soirée de danse

Le 2^e samedi de chaque mois à 19 h 45
avec DJ Rengi et goûter en fin de soirée.
Prochaine soirée aura lieu le 8 juillet.

 Infos, Patrick Gosselin au 450-794-2366

... Bingo

Le 3^e mercredi de chaque mois à 19 h 00 et
café gratuit.
Prochain bingo aura lieu le 19 juillet.

 Infos, Michel Desroches au 450-794-2228

UN PROJET D'AFFAIRES OU DE NOUVELLE ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS

450 774-9000 | 1 877 505-1246

st-hyacinthetechnopole.com  



Développement économique
de la grande région de Saint-Hyacinthe

JE SÉCURISE MA PISCINE

C'EST MA RESPONSABILITÉ



CRÉATEUR D'AMITIÉ DEPUIS 40 ANS!

**Devenir un parrain ou une marraine,
à raison de 3h de loisirs par mois,
c'est être un agent de
changement pour la société!**

**Parrainage civique recherche
8 bénévoles de la région afin de partager
des intérêts communs et des activités
plaisantes avec un nouvel ami. Grâce à
cette amitié, vous briserez de l'isolement
et favoriserez la participation sociale
d'une personne marginalisée
par ses divergences.**

**(Déficience intellectuelle, physique et
trouble du spectre de l'autisme).**

**Venez bâtir un monde plus
riche et inclusif avec nous !**

**CONTACTEZ NOUS AU
450-774-8758**

parrainagecivique.org

LONGUE DISTANCE PRIX FIXE
VOITURE DE LUXE

TAXI



TAXI ST-HYACINTHE

450-501-3029

Nouvelle compagnie de taxi située à
St-Barnabé-Sud, qui fait toute la région.

Une compagnie qui est toujours
disponible et qui est 24 h. N'hésitez pas
à nous contacter pour le transport de
courte, moyenne et longue distance.

Hâte de vous rencontrer.



**MON
EMPREINTE
BLEUE**

La campagne *Mon empreinte bleue* nous sensibilise tous à l'importance d'adopter des gestes qui favorisent l'économie d'eau potable.

Mon empreinte bleue est l'une des mesures de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025, car la protection de cette richesse collective, c'est l'affaire de tous les Québécois.

mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/campagne-mon-empreinte-bleue

Pour réduire
la consommation
d'eau potable
aux heures de pointe,
on remplit la piscine
le soir ou la nuit.



Votre
gouvernement

Québec

Couvrir votre piscine
permet d'économiser
le volume d'eau de

150
baignoires.



Votre
gouvernement

Québec

Pour réduire votre
consommation d'eau potable,
arrosez le soir
si permis et nécessaire.



Votre
gouvernement

Québec

Prendre votre douche
le temps d'une chanson
peut vous permettre
d'économiser jusqu'à

200
litres d'eau
par semaine.



Votre
gouvernement

Québec

RÉFÉREZ-NOUS L'UN DE VOS VOISINS OU AMIS

ET OBTENEZ **75\$!**
JUSQU'À



Complétez le formulaire **Référez un ami** au www.cooptel.ca/espace-client/ et obtenez :

➤ **50\$ de crédit***
si votre ami s'abonne à
2 de nos services

➤ **75\$ de crédit***
si votre ami s'abonne à
nos 3 services!

*Crédit applicable sur votre compte Cooptel. Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre site Internet pour tous les détails.

Cooptel

1 888 532-COOP (2667)

cooptel.ca

LE SPECIALISTE

GARAGE BENOIT LAPIERRE ENR.
1795, 2e rang
St-Hugues, QC
J0H 1N0

Benoit Lapierre
Propriétaire

Tél : (450) 794-2142 • Rés : (450) 794-2817
Fax : (450) 794-5274

- Freins
- Suspension
- Silencieux
- Injection électronique
- Diagnostic informatisé
- Remorquage 24h

Réparations-Altérations-Confection-Création

Loi à St-Hugues

Mlle  Ficelle
Couture créative

Prise de mesures à domicile
Projets sur mesure
Vêtements adaptés pour perte d'autonomie
Revalorisation de fourrure
Petites ou grandes folies...

Rachel Rodrigue
514-588-7709

Soudure
A. St-Martin

Fabrication et réparation

Soudures: TIG, MIG, Flux-cored
Métaux: Acier, stainless, aluminium

Alexandre St-Martin, prop.
469, Notre-Dame, St-Hugues (Québec) J0H 1N0

T. 450-794-2959
F. 450-794-5001

LAVAGE ET EXTERMINATION

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

André

Traitement des araignées et des fourmis
Traitement préventif
Travail garanti
Service 7 jours



Technicien diplômé • Estimation gratuite

Tél.: (450) 794-2314
Page: (450) 223-7223

358, Notre-Dame, Saint-Hugues

Pour vos
assurances,
ça vaut le coup
de comparer.

beneva

© Beneva inc. 2023. Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

Anick Forgues
Agente en assurance de
dommages des particuliers*
579 883-9129
assuranceanickforgues.com



* Pour le compte
de Beneva inc.,
agence en
assurance de
dommages

Annoncez-vous!
450 794-2030

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-HUGUES



Profitez gratuitement
de notre service de livraison
dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en
vente libre livrés directement à
votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès>pharma
chez Walmart

**RICHARD
TURCOTTE**
CPA richardturtocctepca.quebec

SERVICES

- + États financiers
- + Déclarations fiscales
des particuliers et des sociétés
- + Démarrage d'entreprise

 **CPA** COMPTABLE
PROFESSIONNEL
AGRÉÉ

394, Rue Notre-Dame
St-Hugues, QC J0H 1N0

TÉLÉPHONE
450 701-4674

FAX
450 794-2012

 richardturtocctepca